

REVUE
INTERNATIONALE
DE THEORIE
DU DROIT
ET DE SOCIOLOGIE
JURIDIQUE

lextenso

Droit et Société

94

2 0 1 6

Dossier

L'actualité de la pensée
de Georges Gurvitch sur le droit

Question en débat

À propos de la liberté d'expression

Études

À propos

Chronique bibliographique

REVUE SOUTENUE PAR L'INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Droit et Société

N° 94/2016

Dossier

L'actualité de la pensée de Georges Gurvitch sur le droit
coordonné par Jacques Le Goff

- 405** *Poursuivre le débat avec Georges Gurvitch. Présentation du dossier*
Jacques Le Goff
- 503** *La théorie du droit de Georges Gurvitch et ses origines philosophiques russes*
Mikhail Antonov
- 513** *Droits sociaux et politique chez Georges Gurvitch*
Carlos Miguel Herrera
- 525** *L'œuvre de Georges Gurvitch au prisme du genre*
Arlette Gautier
- 537** *Georges Gurvitch et le droit administratif*
Mathieu Doat
- 547** *Les enjeux politiques d'un régime de connaissance sur le droit.*
La sociologie du droit de Georges Gurvitch
Jacques Commaille
- 565** *En guise de conclusion. Le réel selon Gurvitch*
Jacques Le Goff
-

Question en débat

À propos de la liberté d'expression

- 581** *Les rapports entre liberté politique et liberté d'expression. Enjeu de l'introduction du principe de proportionnalité dans la mise en œuvre de l'ordre public immatériel*
David Rivière
-

Études

603 *Des Communs « à double révolution »*
Étienne Le Roy

625 *L'étiquetage des produits contenant des nanomatériaux : un cadrage juridico-politique de la controverse liée au développement des nanotechnologies*
Stéphanie Lacour

À propos

645 *Réflexions sur le concept de droit à partir de quelques cas limites*
Baudouin Dupret

663 *La sociologie juridique de Niklas Luhmann*
Hugues Rabault

677 *Pourquoi et comment la bureaucratie fait loi*
Jacques Caillosse

Chronique bibliographique

693 Liste des nouvelles recensions à consulter sur le blog *Droit et Société*

695 Reçu au bureau de la rédaction

Articles parus dans *Droit et Société* du n° 80/2012 au n° 93/2016

Les opinions émises dans cette revue n'engagent que leurs auteurs.